



HÔPITAL : ÉTAT CRITIQUE

FRANCE ■ La relance laissée en plan ■ La fin du juge d'instruction vue par Éric Halphen

INTERNATIONAL ■ Conflit Israëlo-Palestinien : interview de Stéphane Hessel ■ **PORTRAIT** ■ André Lachard





Rassemblement national des secrétaires de section

Dimanche 1^{er} février 2009

9 h 30 à 17 h

Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor 75005 Paris

2



**Renforcez le Parti socialiste,
rejoignez ses rangs**

À renvoyer au Parti socialiste,
10, rue de Solferino 75333 Paris Cedex 07
Tél. : 01 45 56 77 00 - Fax : 01 47 05 15 78

N°00000

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....

- Je souhaite prendre contact avec les socialistes
 Je désire adhérer au Parti socialiste
 Je verse..... euros pour soutenir l'action du PS chèque à l'ordre de AFPS

Selon les dispositions de la loi du 19 janvier 1995, ces sommes ouvrent droit à réduction d'impôt.
Une attestation fiscale vous sera adressée.

Mme Mlle M.

Nom : Prénom :

Adresse :

Signature :

L'hebdo
DES SOCIALISTES

43€
un an

Pour recevoir votre journal, retournez ce bulletin au service lecteurs de "L'hebdo des socialistes" 10 rue de Solferino, 75333 Paris cedex 7.

Chèques à l'ordre de "Solfé communications". Pour les réabonnements, merci de joindre votre bande-adresse.

Dom-Tom/CEE : 61 € • Autres pays : 91,5 € • Institutions : 77 € • Abonnement : 43 €

L'hebdo des socialistes • 10, rue de Solferino 75333 Paris Cedex 07 • Tél. : 01 45 56 78 61 • Fax: 01 45 56 76 83

- (Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 01 45 56 ou écrivez à : redaction@parti-socialiste.fr)
- DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Maurice Braud
• DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Benoît Hamon • RÉDACTRICE EN CHEF : Ariane Gil (78.61) • RÉDACTION : Bruno Tranchant (77.33), Damien Ranger (76.37), Ariane Vincent (76.20), Fanny Costes (76.32). • SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Élisabeth Philippe (76.27) • MAQUETTE : Pascale Lecomte (79.44) et Joëlle Moreau (77.16)
• PHOTO : Philippe Grangeaud (76.00) • SECRÉTARIAT : Odile Fée (78.61) • COMPTABILITÉ : Michèle Boucher (79.04) • ABONNEMENT : Sabine Sebah (78.57)
• FLASHAGE ET IMPRESSION : PGE (94) Saint-Mandé • ROUTAGE : Inter Routage - 93300 Aubervilliers. N° commission paritaire : 0109 P 11 223 • ISSN : 12786772 "L'hebdo des socialistes" est édité par Solfé Communications. Ce numéro a été tiré à 243 137 exemplaires.

L'hôpital public, une bataille pour la gauche



Mireille Le Corre,
secrétaire nationale
à la santé et à
la sécurité sociale

« J'aimerais que vous compreniez que la France vous aime », a déclaré le président de la République lors de ses vœux aux personnels de santé. On pourrait sourire de cet insupportable cynisme si la situation n'était pas aussi grave. Loin des mots compassionnels, la vérité est là : la droite a depuis 6 ans fragilisé l'hôpital public, à coups de déficits budgétaires orchestrés, de contraintes savamment transvasées du privé vers le public, de carte hospitalière masquée et de non reconnaissance de ses personnels.

Elle entend aujourd'hui soumettre l'hôpital à une logique d'entreprise, en développant une culture de la rentabilité là où le service public assure l'essentiel : la prise en charge de l'humain et la vie.

La santé, comme l'environnement, ont souvent été considérés comme des sujets plus consensuels que d'autres. Nous devons impérativement re-politiser cette question. Parce que la droite et la gauche ont bien deux visions différentes de la santé et, à fortiori, de l'hôpital public. Pour nous, socialistes, l'égalité d'accès aux soins pour tous est notre première exigence, quand la droite crée les franchises et autres déremboursements. Pour nous, socialistes, le service public hospitalier doit rester au cœur de notre système de santé, quand la droite veut l'aligner sur les cliniques privées sans lui en donner les moyens, pour mieux le saborder.

C'est pourquoi, nous exigeons le retrait du projet de loi Bachelot qui, loin de résoudre les difficultés, les aggrave, dans un contexte de légitime inquiétude des personnels.

Et nous serons aux côtés de ceux qui se mobiliseront le 29 janvier pour défendre l'hôpital et tous les services publics, en même temps que les salariés du privé, face à l'impuissance gouvernementale devant la crise. Pour sauvegarder l'hôpital, les socialistes seront là !

■ sommaire

Actualités France

La relance laissée en plan p.6

La fin du juge d'instruction vue par Éric Halphen p.8

International

Conflit israélo-palestinien :
interview de Stéphane Hessel p.10

Dossier

L'hôpital public en danger p.12

Territoires

Les réponses socialistes au comité Balladur p.26

Portrait

André Lachard p.36

Le chiffre

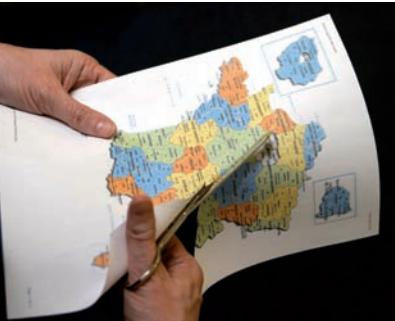
70% des Français jugent inefficaces les mesures prises par le gouvernement contre le chômage, selon un sondage réalisé pour le quotidien *Libération*. Les autres mesures annoncées par Nicolas Sarkozy pour faire face à la crise ne satisfont pas davantage. 72% des sondés jugent qu'elles ne permettront pas de réduire les prix à la consommation et 68 % qu'elles n'empêcheront pas les délocalisations.

70

Découpage électoral Camouflet pour le gouvernement

Le Conseil constitutionnel fait reculer le gouvernement qui voulait, dans sa réforme du découpage électoral, conserver deux députés pour chaque département, quelle que soit leur population. « Le redécoupage doit se faire en tenant compte des évolutions démographiques entre les territoires. Il n'est pas possible d'avoir un député pour moins de 50 000 habitants quand d'autres représentent plus de 180 000 habitants », estime le PS, qui se félicite de la décision du Conseil constitutionnel. On réaffirme ainsi un principe fondamental de notre Constitution qui est « celui de l'égalité devant le suffrage universel ».

4



Immigration Le bilan très controversé d'Hortefeux

Le tristement célèbre ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale, Brice Hortefeux, rejoindra bientôt le ministère du Travail pour remplacer Xavier Bertrand. Mais le 13 janvier, il a d'abord présenté son bilan : en 2008, 29 796 personnes ont été expulsées du territoire français, soit bien plus que les 26 000 fixés par le Président. Quel zèle ! Les associations attendent de son remplaçant plus d'humanité, de dialogue et d'équilibre.

Éducation Sarkozy instaure un climat de défiance

Lors de ses voeux aux personnels éducatifs, à Saint-Lô (Manche), le 12 janvier, le chef de l'État n'a pas convaincu. « Une mission de concertation pour la réforme du lycée, conduite par Richard Descoings (directeur de Sciences-Po), est une tentative de diversion qui masque mal la volonté de pour-

suivre l'entreprise de déstabilisation de l'école publique. Il est un peu tard pour annoncer des concertations alors que toutes les réformes ont été annoncées ! », dénoncent les socialistes. Quant à la création d'un Haut commissaire à la jeunesse, c'est « une mascarade indécente ». La droite n'ayant contribué qu'à affaiblir les actions pour la jeunesse, en supprimant par exemple 25 % du financement des associations d'éducation populaire.

Transport Les personnes handicapées pénalisées

Les personnes porteuses de handicap ont appris que le remboursement de leurs de frais de transports entre leur domicile et un centre de soins était désormais plafonné. Un décret signé en 2007 par Nicolas Sarkozy ainsi que Xavier Bertrand et Jean-François Copé a mis fin à la prise en charge à 100 % par l'assurance maladie quand il y avait prescription médicale. Ces dépenses sont aujourd'hui intégrées dans le dispositif de la prestation de compensation du handicap (PCH). Et plafonnées à 12 000 euros sur une période de cinq ans (soit 200 euros par mois, bien en deçà des besoins réels des personnes handicapées). Le PS appelle au retrait d'un décret générateur d'injustice sociale.

Page réalisée par Fanny Costes



L'image de la semaine

Fidèles au poste

Le 10 janvier, les socialistes ont répondu présents à l'appel du Comité national contre la privatisation de La Poste. Partout en France, responsables et militants se sont rendus devant les bureaux de poste pour dénoncer, aux côtés des syndicats, le projet de Nicolas Sarkozy. Parmi eux, Martine Aubry, accompagnée du secrétaire national aux services publics, Razzy Hammadi, à Lille, ou encore le porte-parole du PS, Benoît Hamon, à Paris. Tous se sont mobilisés pour faire signer la pétition contre la privatisation de l'entreprise publique (<http://www.appelpourlaposte.fr/>). Le texte rappelle les dangers d'une telle mesure : « L'abandon du service public de La Poste est une erreur économique, une erreur industrielle et une erreur sociale. Nous ne pouvons accepter cela, nous ne pouvons laisser faire cela. »

La relance laissée en plan

Sept discours. Nicolas Sarkozy a prononcé pas moins de sept discours sur la crise, depuis le 25 septembre dernier. Beaucoup de mots pour rien ? Alors que l'Assemblée nationale étudiait, il y a quelques jours, le plan de relance du gouvernement, force est de constater que la logorrhée présidentielle ne parvient pas à masquer un déficit d'actes concrets. Retour sur un plan qui n'a de relance que le nom.

Pour être pertinent et efficace, un plan de relance doit réunir quatre caractéristiques : il doit être global, massif, d'effet immédiat et équilibré entre relance de la demande – c'est-à-dire soutien au pouvoir d'achat – et soutien à l'investissement, explique Didier Migaud, président socialiste de la commission des finances de l'Assemblée nationale. « Et il est fortement permis de douter que celui que vous [ndlr : le gouvernement] proposez réunisse ces quatre caractéristiques. » Un jugement sans appel prononcé par le député socialiste, à la tribune de l'Assemblée, le 7 janvier dernier. Revue de détail. Ce plan est-il global et massif ? Les 26 milliards annoncés par le gouvernement seront-ils suffisants pour renverser le cercle vicieux dans lequel l'économie nationale est empêtrée depuis bien-tôt un an ? Quand le FMI encourage les pays industrialisés à injecter de 2 % à 3 % de leur PIB, la France ne mobilise qu'à peine 0,3 % de son PIB. Car une fois soustraites les dépenses mises à la charge des entreprises

publiques (RATP, SNCF, la Poste...), les dépenses qui ne seront véritablement engagées qu'en 2010 (prêt à taux zéro), ou les simples anticipations de versements, le plan de relance français plafonne tout juste à moins de 9 milliards d'euros. Une goutte d'eau comparée aux 50 milliards engagés par le gouvernement allemand, ou aux plans japonais et chinois. Quant au plan américain élaboré par Barack Obama, il dépasse les mille milliards de dollars !

Doses homéopathiques

Si ce plan n'est pas global et massif, est-il au moins d'effet immédiat ? Sur ce point encore, le compte n'y est pas. En soustrait une partie de son maigre plan de relance aux entreprises publiques, le gouvernement n'est pas maître du calendrier de sa propre action. Et il y a fort à parier que les entreprises concernées n'aient pas les marges de manœuvres financières, ni techniques d'ailleurs, pour jouer le rôle que leur a assigné le gouvernement dans le temps imparti. Didier Migaud rappelait d'ailleurs les

propos d'un des responsables de Réseau Ferré de France (RFF) qui déclarait, il y a quelques semaines, que « pour RFF, le fait d'accélérer un chantier n'est pas une question d'argent ». Se pose avant tout la question de la faisabilité.

Qu'en est-il alors de l'équilibre entre relance du pouvoir d'achat et soutien à l'investissement ? « Sur les prétdus 26 milliards d'euros du plan de relance, un milliard est affecté à ce qui devrait en être le second volet, à savoir la consommation, la demande et le pouvoir d'achat », notait Henri Emmanuelli dans l'hémicycle lors du débat. La



balance pèse donc lourdement d'un côté. Au détriment du pouvoir d'achat. Ainsi, la liste des mesures proposées à destination des ménages pour relancer le pouvoir d'achat est vite dressée : une prime de solidarité active, qui sera versée en avril, une dotation au titre de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, une aide à l'amélioration de l'indemnisation du chômage partiel, et la fameuse prime à la casse... Des doses homéopathiques comparées au recours à la chirurgie lourde pour voler au secours des banques il y a quelques mois. « Le pouvoir d'achat du salaire médian dans ce pays n'a pratiquement pas augmenté depuis 2003. Imaginez dans ce contexte

la stupeur et l'étonnement de nos concitoyens qui, chaque jour, entendent des annonces au sujet de centaines de milliards d'euros alloués aux acteurs de la société financière », a rappelé Henri Emmanuelli au gouvernement.

Lubie socialiste ?

Michel Sapin en est même arrivé à se demander « si ce n'est pas une lubie socialiste, communiste, ou tout simplement de gauche, que de prôner, dans le cadre d'un plan de relance, une aide à la consommation ? », devant le peu de cas que fait la majorité à propos des aides au pouvoir d'achat des ménages. « Non, comme le montre Olivier Blanchard, éco-

Sur les prétendus 26 milliards d'euros du plan de relance 1 milliard seulement est affecté au pouvoir d'achat.

nomiste du FMI, qui n'est pas connu pour des travaux ultra-gauchistes », a-t-il précisé dans la foulée. Au-delà du choix idéologique libéral, privilégiant le soutien de l'investissement à celui de la consommation, le gouvernement se trouve pieds et poings liés par un déficit important et une dette abyssale creusée de façon exponentielle depuis plus de six ans. Les 15 milliards du paquet fiscal, présenté comme élément de soutien au pouvoir d'achat par le ministre de la relance, Patrick Devedjian – les plus précaires apprécieront – viennent une fois de plus amputer les marges de manœuvres du gouvernement. Ces 15 milliards d'euros, soit plus de la moitié du montant du plan de relance déclaré par le gouvernement, pourraient venir équilibrer la balance entre l'investissement et la relance de la consommation. Doublement de la prime pour l'emploi, exonérations fiscales pour les entreprises accordant de véritables augmentations de salaires, abaissement de la TVA sur les produits de première nécessité, autant de mesures déjà mises en œuvres dans les pays voisins, qui permettraient une réelle politique de relance.

Damien Ranger



« Une mainmise totale de l'exécutif sur le pouvoir judiciaire »



Nicolas Sarkozy a confirmé le 7 janvier, son intention de supprimer le juge d'instruction à l'occasion d'un discours prononcé lors de l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation. Aujourd'hui vice-président du tribunal de Paris, Éric Halphen, le juge d'instruction qui a notamment enquêté sur l'affaire des HLM de Paris, pointe les dangers qu'une telle mesure fait peser sur l'indépendance de la justice et l'égalité des citoyens face à cette institution.

Quel est le sens de l'annonce de Nicolas Sarkozy d'une suppression du juge d'instruction qu'il souhaite remplacer par un juge de l'instruction ? Et que cache ce changement sémantique ?

Ce n'est pas qu'un simple changement sémantique. Il s'agit d'un bouleversement total de la procédure. Actuellement, le juge d'instruction, magistrat indépendant, mène l'enquête et le parquet qui dépend, lui, du ministère de la justice, représente l'intérêt de la société devant les juridictions pénales. Dernier acteur de la procédure : l'avocat de la défense.

En supprimant le juge d'instruction, l'enquête sera entiè-

rement dirigée par le parquet et donc par le pouvoir en place. C'est une mainmise totale du pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire. Les conséquences sur les affaires politico-financières notamment sont évidentes. Le parquet n'ira pas enquêter sur une affaire qui peut gêner le pouvoir en place.

Nicolas Sarkozy prétend, lui, qu'une telle réforme garantira davantage les droits de la défense...

C'est une escroquerie pure et simple. Ce projet est au contraire très dangereux pour les droits de la défense. Le juge d'instruction joue un rôle d'arbitre et instruit à charge et à décharge. Il peut même remplacer la défense quand celle-ci est défaillante. Si le juge d'instruction disparaît, il ne restera plus qu'un parquet surpuissant et rien en face, surtout si la personne mise en cause n'a pas les moyens de se payer un avocat chevronné.

De la même manière, Nicolas Sarkozy estime que la mise en examen est une atteinte à la

présomption d'innocence. Mais ce qu'il compte mettre en place est aussi une atteinte considérable à ce principe. Il souhaite que ce soit désormais un tribunal collégial en audience publique qui décide de la mise en examen. Cela ne fera que renforcer la suspicion à l'égard de la personne concernée.

Il y a pourtant des dysfonctionnements dans le système judiciaire. L'affaire d'Outreau l'a montré. Comment y remédier ?

Certes, il y a des dysfonctionnements dans l'instruction mais supprimer le juge d'instruction n'est sûrement pas la bonne réponse. La commission Outreau a ainsi proposé une collégialité de trois juges pour remédier à la solitude d'un magistrat et aux dérives possibles. La collégialité a été votée par le Parlement et là, Sarkozy annule tout. En réalité, il veut procéder à une refonte totale des procédures, ce qui est très inquiétant pour l'indépendance de la justice.

**Propos recueillis par
Elisabeth Philippe**



Le chiffre

La famine s'accroît dans le monde à cause de la crise financière et économique. Selon le dernier rapport annuel de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), les personnes sous-alimentées seraient aujourd'hui 963 millions, contre 923 millions à la fin de 2007.

963**Sida****Un Malien à la tête d'ONUSIDA**

Michel Sidibé, Malien de 56 ans, a été nommé à la tête du programme commun des Nations Unies contre le VIH-sida (ONUSIDA) pour succéder à Peter Piot. Le choix de Ban Ki-Moon, secrétaire général des Nations Unies, comporte une valeur symbolique évidente, comme le confirme Michel Sidibé lui-même : « 26 millions de personnes sont infectées par le VIH en Afrique et plus de 4 millions d'entre elles auraient besoin de traitement et n'y ont pas accès. » Et l'homme a déjà prouvé ses compétences dans les instances de l'ONU, à l'Unicef notamment pour laquelle il a agi au Zaïre, au Swaziland et au Burundi. Pays dans lesquels il a été directement confronté aux ravages du Sida.

**Cambodge****30 ans après les Khmers**

C'était le 7 janvier 1979. Le régime Khmer rouge dirigé d'une main de fer par Pol Pot était destitué au Cambodge. Près de 2 millions d'habitants ont trouvé la mort en raison de la famine et des violences, ce en quatre ans seulement. Trente ans après, le pays a du mal à se remettre de ce régime de la terreur. 35 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et le Cambodge dépend très largement de l'aide internationale.

Gabon**Arrestations passées sous silence**

La police judiciaire gabonaise a procédé, le 31 décembre dernier, à l'arrestation de cinq membres d'ONG. Pourtant le gouvernement français n'a fait

aucune déclaration. Un silence qui étonne et inquiète le Parti socialiste. Qui rappelle au passage son soutien à l'initiative « Publiez ce que vous payez », qui vise à accroître la transparence de la gestion des revenus pétroliers. Le coordonnateur de cette initiative au Gabon, Marc Ona Essangui, fait partie des cinq militants arrêtés. « Le PS, qui avait eu l'occasion de le recevoir l'année dernière, demande sa libération immédiate ainsi que celle des quatre autres militants associatifs détenus. »

Environnement**Le désherbant Roundup toxique pour les humains**

Dans une étude publiée par la revue *Chemical Research in Toxicology*, le chercheur français Gilles-Éric Séralini, estime que le désherbant Roundup est dangereux pour la santé, même à très faible dose. Ce n'est pas la première fois que des scientifiques mettent en cause ce pesticide produit par la firme Monsanto et le plus vendu au monde. Mais ce produit continue d'être accepté par les agences sanitaires. Pourtant le constat de Gilles-Éric Séralini fait froid dans le dos : « Nous avons travaillé sur des cellules de nouveaux-nés avec des doses de produits 100 000 fois inférieures à celles avec lesquelles le jardinier lambda est en contact. Les Roundup programment la mort des cellules en quelques heures. »

Page réalisée par Fanny Costes

« Une intervention internationale



Pour Stéphane Hessel, diplomate et ancien résistant français, rédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, l'offensive israélienne à Gaza risque de produire « des effets graves pour Israël et plus généralement pour la situation des juifs dans le monde ». Ce qui ne veut pas dire que le processus de paix ne peut pas reprendre. Il ne pourra être initié que par la communauté internationale.

Quel est votre sentiment sur l'issue de l'offensive israélienne à Gaza ?

À l'évidence, ce sera une contre-performance pour Israël. Obtenir la fin des roquettes du Hamas sur le sud d'Israël me paraît être une bien maigre satisfaction : Gaza restera forcément aux mains du Hamas. En revanche, l'opération a un effet grave pour Israël et plus généralement pour la situation des juifs dans le monde. Israël s'est livré à des

actes et à des actions qui sont impardonnable.

Cette offensive prendra fin tôt ou tard. Mais après avoir subi ou provoqué près de 1000 morts, peut-on encore se parler ?

Oui, on peut toujours se parler. Une haine n'est jamais définitive. Nous avons vu des cas dans le monde de réconciliations après des massacres. Mais politiquement, il n'y a pas d'issue possible par un simple

contact entre Israéliens et Palestiniens. Il est indispensable qu'une intervention vienne de la communauté internationale et surtout des États-Unis.

Barack Obama constitue-t-il, selon vous, un espoir pour la paix ? Et à quelles conditions ?

Barack Obama et les États-Unis en général constituent le seul vrai espoir de paix. Parce qu'ils sont les seuls à avoir vis-à-vis d'Israël une très forte capacité de pression. En effet, Israël tire une grande partie de ses ressources en armement, et plus largement, elle bénéficie d'un grand soutien financier des États-Unis. Il sera difficile pour Israël de résister à la volonté des Américains.

L'Union européenne n'a-t-elle pas tout de même un rôle à jouer ?

À l'instar de Jean-Pierre Dubois, le président de la ligue des droits de l'homme, je dirais que si l'Union européenne était plus courageuse, elle rappellerait à Israël que le respect des droits de l'homme fait partie des conditions de nos relations

Refuser une instrumentalisation communautaire

En France, le conflit israélo-palestinien attise aujourd'hui les sensibilités. Mais cette actualité tragique ne doit pas laisser place à des actes odieux, comme ceux commis à Toulouse, à Saint-Denis où à Villiers-le-Bel. « La réaction des autorités politiques françaises qui s'en remettent aux instances religieuses pour prévenir la violence n'est ni admissible sur le terrain de la laïcité ni de nature à prévenir les dangers qu'elles invoquent », analyse t-on dans un communiqué collectif, signé entre autres par le Parti socialiste, la LDH et la Ligue de l'enseignement. Par ailleurs, les organisations signataires s'inquiètent de l'organisation de manifestations communautaires de soutien à l'un ou l'autre acteur du conflit qui risquent de renforcer les tensions et de provoquer des assimilations dangereuses pour les individus. « Sans alarmisme mais avec vigilance, les organisations soussignées, attachées au respect de l'égalité de chacun, refusent toute mise en scène d'un prétextu « conflit des civilisations » et rappellent qu'aucun individu ne peut être étiqueté, stigmatisé ou agressé en raison de ses origines ou de sa foi ».

de la communauté est indispensable »

commerciales. Et constatant le non-respect des droits de l'homme, elle pourrait menacer d'interrompre ces relations commerciales. Cela aurait un effet dissuasif très fort sur Israël qui a besoin du marché européen. Donc, s'il est vrai que ce sont les États-Unis qui sont les premiers à pouvoir exercer une pression efficace sur Israël, l'Union européenne n'est pas innocente, elle n'a pas encore utilisé jusqu'ici, la pression qu'elle pourrait avoir sur Israël.

L'importation du conflit en France vous paraît-elle inévitale ?

Jusqu'ici, que ce soient les manifestants pro-palestiniens ou les manifestants en faveur d'Israël, tous ont pris grand soin de faire le distinguo entre ce que l'on reproche à un pays et ce que l'on pourrait reprocher à une population – aux juifs en général ou aux arabes en général. Il s'agit d'un conflit Palestine-Israël et non pas d'un conflit islam-judaïsme. Mais l'image de manifestations de plus en plus turbulentes, violentes, exaspérées par les dégâts faits à Gaza pourrait faire pencher les foules arabes, les foules musulmanes ou simplement les foules anti-Israël vers une mise en question pas seulement d'Israël mais des juifs en général. Donc, la tenta-

AFP/Said Khatib/Alternative Crop



L'opération «Plomb durci» engagée par Israël contre le Hamas, dans la Bande de Gaza, a débuté le 27 décembre.

tion de l'antisémitisme existe et doit être vigoureusement combattue. Ce qu'il faut à tout prix éviter, ce sont des hostilités communautaristes entre juifs et musulmans.

Comment dans un contexte si fragile, les démocraties modernes chez qui le conflit s'est exporté, doivent s'adresser à leurs populations ?

Le discours doit être, en France en premier lieu, celui de la laïcité. Nous sommes un pays laïque et nous devons protéger

notre laïcité. Tous les Français sont frères, qu'ils soient juifs, musulmans, chrétiens ou athées. Ce langage est essentiel, il faut le tenir. En France, perdre cette vieille idée d'une république laïque. Dans les autres pays, il doit se fonder sur le fait que la religion est quelque chose qui doit exister dans le privé et pas dans le public et que la coexistence pacifique des religions fait partie de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Propos recueillis par Ariane Gil

Mardi 13 janvier, le bureau national du PS a invité les collectivités locales socialistes à venir en aide à la population de Gaza en contribuant au financement d'initiatives humanitaires de façon coordonnée. Le PS a également décidé de l'organisation prochaine d'un grand meeting pour la paix.

L'hôpital public et ses personnels ont été, ces dernières semaines, au cœur d'une dramatique actualité. Au-delà, se pose, et cela ne date pas des vacances de Noël, la question récurrente des conditions d'existence de l'hôpital public. Comment, et à quelles fins, la droite organise, depuis 2002 et plus parti-

culièrement aujourd'hui à travers le projet de loi « Hôpital, santé, patients et territoires » le démantèlement de ce service public de santé ?

Le sous-financement de l'hôpital est l'objet de ce dossier de l'hebdo, qui développe aussi les propositions du PS.

Urgence !

Sommaire

<i>Le diagnostic de Patrick Pelloux, médecin urgentiste</i>	p.14 à 17
<i>Soigner, une mission de plus en plus difficile. Des hospitalier témoignent</i>	p.18
<i>La France des déserts sanitaires : le cas de Lourdes</i>	p.20
<i>L'égalité dans l'accès aux soins menacée. Une interview de Jacques Cotta, documentariste engagé</i>	p.22
<i>Les propositions socialistes pour sauver l'hôpital public</i>	p.24



« La droite tue le service public à l'hôpital »

Lors de ses voeux aux personnels de santé, le 9 janvier, à Strasbourg, le chef de l'Etat a répété que les problèmes de l'hôpital ne tenaient pas aux moyens mais à une mauvaise organisation. Pourtant, en période hivernale notamment, le manque de lits est flagrant et les personnels hospitaliers, en sous-effectif, ont du mal à faire face. Pour **Patrick Pelloux**, médecin urgentiste et président de l'Amuf (association des médecins urgentistes de France), la droite privatisé et détruit la notion d'hôpital public.

Quel est l'état des hôpitaux de France aujourd'hui ?

On peut être positif et considérer que les hôpitaux cherchent à avoir un accueil social le plus abouti possible, en mettant en place des Samu sociaux par exemple.

Mais le constat général est catastrophique. Le déficit de l'hôpital public dépasse le milliard d'euros. Pourtant les divers plans mis en œuvre depuis 2002 visaient la fin des déficits. Il s'agissait notamment des fameuses recettes du professeur ministre Mattei. Tout ça est un échec. La notion d'hôpital-entreprise a, par ailleurs, cassé considérablement le rythme de décision collégiale et de démocratie sociale dans les hôpitaux, non seulement avec la tarification à l'activité mais aussi avec la naissance de pôles hospitaliers et la nouvelle gouvernance. Et surtout

une pléthore d'administratifs et de technostuctures sont mises en place sans qu'on en voit l'utilité. Un département d'étude de veille sur les urgences a ainsi été créé à la direction générale de la santé, il y a deux ans. Il ne sert strictement à rien. Il ne verrait même pas une épidémie de choléra ! Martine Aubry et Bernard Kouchner avaient créé l'institut national de veille sanitaire. Il faut le faire vivre, lui donner des prérogatives, lui permettre d'avoir autorité sur les hôpitaux pour exiger de laisser des lits ouverts lorsqu'il y a une épidémie de grippe. C'est ça la modernité.

Comment expliquer le manque de places dans les hôpitaux, en partie à l'origine de la récente série de drames ?

Ce n'est pas la première fois que ça arrive malheureusement. D'abord beaucoup d'hôpitaux ont des contrats de retour à l'équilibre avec des restrictions de budget telles qu'ils doivent se passer de personnel soignant. Pour la première fois de l'histoire de l'hôpital, le plan Bachelot prévoit le licenciement de 20 000 personnes dans les établissements publics de santé. Au CHU de Nantes, du Havre ou de Nancy, des





Médecin urgentiste et président de l'Association des médecins urgentistes de France, Patrick Pelloux s'est fait connaître lors de la canicule de 2003. Il se distingue surtout par son implication dans la défense de l'hôpital public. Il est également vice-président de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux, une des organisations intersyndicales regroupant les praticiens hospitaliers de toutes les disciplines médicales et pharmaceutiques. Ses chroniques dans Charlie Hebdo sont parues en recueil sous le titre Histoire d'urgences aux éditions du Cherche Midi (2007).

bureaux de reclassement ont été ouverts. Alors qu'on constate un manque de personnel, on lui demande de s'en aller. Cet hiver, c'est la canicule à l'envers. La pénurie qui existe pour les lits est absolument délirante.

Les personnels accumulent donc les heures supplémentaires...

Oui, et non payées. Car, n'en déplaise au Président, le plan d'application qui devait être mis en œuvre dans le cadre de l'instauration des 35h pour payer les heures supplémentaires a tout simplement été abandonné. Après, c'est facile de mettre sur le dos des 35 heures tous les problèmes de l'hôpital. Le progrès social n'est pas l'ennemi de l'organisation et de la modernisation des hôpitaux. Il faut simplement donner les moyens au progrès social. Le pouvoir actuel peut bien avoir un discours dégoulinant de compassion en disant que les infirmières sont formidables et

les médecins très beaux. Mais à côté de ça, il ne paye pas ce qu'il leur doit. La modernité serait de reconnaître le temps de travail en heures des personnels de l'hôpital et de le payer. À l'heure actuelle, l'État ne l'entend pas de cette oreille. Je connais un ambulancier qui cumule plus de 1000 heures supplémentaires non payées. Et quand il demande à être rémunéré, on lui répond qu'il n'y a pas de budget. Il a donc proposé de prendre tous ses jours en repos. On lui a rétorqué que c'était impossible étant donné le manque de personnel.

Sarkozy estime qu'il ne s'agit pas d'un manque de moyens mais d'un problème d'organisation et d'efficacité... C'est un écran de fumée. Tout le monde peut être d'accord avec ce discours. Mais l'application ? Zéro. Rien. On a fermé 100 000 lits d'hospitalisation au cours des dix dernières années. Le bud-

get des hôpitaux s'écroule. On a des plans de licenciement. Jamais, au contraire, on a autant réorganisé. En regroupant des structures. En fermant des maternités et des services de psychiatrie. Est-ce que ça a amélioré les choses ? Non. Au final, le système hospitalier est totalement désorganisé. Au classement européen EHCI des hôpitaux, nous arrivons en dixième position. En 2007, nous occupions la première place.

La dégradation est indéniable. Le personnel hospitalier, les médecins en première ligne, passent aujourd'hui leur temps au téléphone à trouver des places pour les malades au lieu de les soigner. C'est intolérable. On nous parle de performance économique. Mais la

rentabilité appliquée à l'hôpital est contradictoire avec l'idée même de service public de la santé. On ne calcule pas nos actes, on soigne des êtres humains !

Pourtant, le Président a précisé que 23 milliards d'euros supplémentaires avaient été accordés à l'hôpital entre 1998 et 2008...

Ce n'est pas aussi simple. Le déficit s'est creusé entre 1998 et 2008 notamment à cause de l'augmentation du nombre de personnes âgées en France. Entre ces dates, il y a également eu la canicule. Et les différents plans de « modernisation » mis en place ont eu un coût. Notamment le plan hôpital 2006-2007 qui a instauré la notion d'hôpital entreprise. De soi-disant réinvestissements pour construire de nouveaux bâtiments étaient prévus. Mais le fonctionnement en auto-financement des établissements hospitaliers les a endettés. Ainsi pour occuper ces nouveaux bâtiments, les hôpitaux et l'État devront les louer à des prix prohibitifs aux gros consortiums de bâtiment public. C'est ridicule.



« La rentabilité appliquée à l'hôpital est contradictoire avec l'idée même de service public de la santé »

La loi HPST au scalpel

Le projet de loi rebaptisé « portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires » (HSPT) devrait être examiné en février au Parlement. Il comprend 33 articles et comporte quatre volets : « modernisation des établissements de santé », « l'accès de tous à des soins de qualité », « prévention et santé publique » et « l'organisation territoriale du système de santé » avec la création des Agences régionales de santé (ARS). Pour le PS, il présente le risque majeur de dériver vers un hôpital « entreprise ». On y trouve notamment la redéfinition des missions de service public hospitalier avec la participation indifférenciée des cliniques privées ; ou encore une gouvernance de l'hôpital calquée sur le modèle de l'entreprise (directeur, directoire, conseil de surveillance) et ce sans démocratie sociale, sanitaire et locale (place des élus, des professionnels et syndicats remise en cause). Sur la santé publique, le texte de loi est très limité. Le chapitre III se contente de restreindre l'accès à l'alcool pour les mineurs. Plus rien sur la santé des femmes, alors que l'avant-projet de loi prévoyait un accès élargi à la prévention médicalisée et à la contraception facilitant notamment la prescription de contraceptifs.

Un nouveau projet de loi baptisé Hôpital Santé Patients Territoires (HSPT) sera discuté le mois prochain au Parlement. Il est censé réorganiser les établissements hospitaliers et les adapter aux exigences du XXI^e siècle. Qu'en pensez-vous ?

Ce projet de loi ne servira à rien. Il est empreint du même néo-libéralisme que défendait Margaret Thatcher dans les années 1980 : en réalité, on veut privatiser le plus possible l'hôpital, donner un maximum d'avantages aux grandes multinationales de la santé. C'est enlever la démocratie en supprimant les conseils d'administration dont les maires occupaient la présidence. C'est mettre fin à toute notion de proximité. Ce plan n'est ni pour l'hôpital ni pour les patients. Il va démanteler les territoires.

Mettre en œuvre un directoire en remplaçant les maires à la présidence des conseils d'administration par des dirigeants formés dans le privé ne va rien améliorer. Certains maires étaient des incapables, d'autres étaient bons. Comme il y a des ministres de la santé incapables et d'autres qui entreprennent de vrais changements.

L'Etat fait preuve d'une certaine perversion car il passe son temps à dire qu'il veut renforcer le service public en utilisant des termes comme « efficacité ». Le plan de communication est excellent. Mais dans les faits, il tue le service public à l'hôpital.

Quelles sont alors les mesures à mettre en œuvre pour améliorer l'offre et la qualité de soins pour tous à l'hôpital ?

Reprendre l'idée d'une taxe Tobin sur le grand capital et les mouvements boursiers en l'appliquant aux profits réalisés par les grandes industries pharmaceutiques. C'est la sécurité sociale qui fait leur richesse. C'est elle qui donne

Qu'est-ce que la T2A ?

La tarification à l'activité, dite T2A, est devenue, au 1er janvier 2008, le mode de financement unique des établissements publics de santé (EPS). À l'origine, son instauration visait non seulement à mettre en place un cadre unique de facturation et de paiement des activités hospitalières des établissements publics et privés, mais aussi à assurer une meilleure répartition des ressources. Avec ce système, les hôpitaux publics ne perçoivent plus une dotation globale de fonctionnement (DG), versée annuellement. La DG était en effet calculée sur la base de l'exercice annuel précédent. Aujourd'hui, ce sont les recettes issues des activités hospitalières réalisées dans chaque établissement qui déterminent les dépenses et non l'inverse. La distribution des ressources se fait donc en fonction de la nature et du volume des activités. Cette réforme du financement de l'hôpital public a provoqué plusieurs critiques. Car elle pousse à une forme de productivité des actes médicaux et peut conduire à renoncer aux actes non rentables. La contradiction du système a été soulevée par les praticiens : l'hôpital public devrait fournir plus de qualité des soins, plus d'offre de soins et plus de sécurité mais avec plus de contraintes budgétaires.

F.C

de l'argent aux grands groupes des maisons de retraite, comme Korian. Ils s'enrichissent et envoient ensuite leurs dividendes aux actionnaires, via les fonds de pension. Ce serait un moyen d'accroître le financement de l'hôpital public. Une mesure de justice sociale en somme.

De plus, à l'origine, dans les statuts de la sécurité sociale, on ne pouvait pas faire du profit sur la maladie des êtres humains. Il y avait une modernité que l'on n'a plus. Le discours du Président n'évoque pas du tout ces questions. Quant à une meilleure organisation, personne n'en demande moins. Mais encore faut-il que les suppressions de postes ne viennent pas empêcher nos hôpitaux de prendre en charge les patients.

Propos recueillis par Fanny Costes

Des mots sur les maux des

L'hôpital, malade incurable ? La presse s'est beaucoup penchée sur les erreurs médicales, moins sur le malaise des personnels hospitaliers. Pourtant, eux aussi souffrent. Leurs maux : un financement inadapté, des surcharges de travail et les fermetures de lits. Témoignages.

**Frédéric Pain, médecin urgentiste,
Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres (79)**
**« L'essentiel de notre temps
est pris par la recherche de lits »**



« Dans mon hôpital, au service psychiatrie, il y a seulement quatre médecins pour quatorze postes à occuper normalement. Car la psychiatrie est un secteur d'activité où il est beaucoup plus intéressant d'être dans le privé que dans le public. C'est le même phénomène chez les radiologues. Dans le public, c'est devenu un personnel rarissime. Ensuite pour les patients, ça signifie un temps d'attente considérable ou un coût élevé.

Aux urgences, nous avons le personnel suffisant. Cet hiver, mais comme chaque année, il y a en effet eu plus de patients. Mais de plus en plus de personnes âgées se rendent aux urgences. Seulement, comme les places en médecine manquent furieusement, elles restent dans les couloirs.

Nous n'arrivons plus à nous concentrer sur l'exercice de notre profession. L'essentiel du travail du médecin est normalement d'établir un diagnostic, une relation avec son patient et de

lui proposer un traitement. Aujourd'hui, l'essentiel de notre temps est pris par la recherche de lits.

Je travaille dans un centre hospitalier organisé sur trois sites. Nous sommes déjà le produit d'une fusion opérée il y a une dizaine d'années. Deux maternités ont été fermées. Et le projet en cours est de tout regrouper sur un bloc. Au départ, la fusion devait améliorer la situation et donner à chacun une responsabilité précise. En réalité, la fusion aboutit à des coupes claires. Et les temps d'acheminement pour les malades sont beaucoup plus importants. Pour ma part, j'ai pris l'habitude d'accoucher les mères chez elles ou dans l'ambulance. »

Michel Lacher, secrétaire général adjoint de la CGT des HUS (Hôpitaux Universitaires de Strasbourg), employé administratif des HUS

« Nous sommes constamment en sous-effectifs »



« On est dans une situation d'impasse budgétaire depuis la réforme hospitalière de 2004. La tarification à l'activité telle qu'elle est conçue y est pour beaucoup. De plus, nous n'avons plus le droit, en tant qu'« entreprise », de reporter un déficit d'une année sur l'autre. Nous devons présenter des comptes à l'équilibre, sinon on est condamné à faire un plan de retour à l'équilibre. Ce qui nous est arrivé en 2008. On nous demande donc de privilégier les activités plus rentables au détriment d'actes moins bien

personnels hospitaliers

Amina Yamgnane, gynécologue obstétricienne à la maternité du CHU de Necker (Paris)

« L'État souhaite se décharger des soins les plus onéreux »



« Je travaille dans un centre hospitalier universitaire (CHU). La décision de permettre aux hôpitaux d'être financés à 100% par la tarification à l'activité ne nous permet pas d'avoir un budget suffisant pour fonctionner normalement. Le problème, c'est que l'État a calculé le coût moyen d'une prise en charge par maladie. Par exemple, on dit qu'un accouchement sera facturé X euros. Mais sur l'ensemble des patients,

certains sortent de la moyenne par le bas car ils sont soignés ou guérissent plus vite que ce que l'on croit, et inversement. On sait bien que les services qui concentrent les cas les plus lourds ne parviendront pas à un budget équilibré. Ainsi, un chef de service normalement pensant se dit : « il faut que j'augmente mon activité sur de la pathologie dont la prise en charge est inférieure à la moyenne calculée par l'État. Je vais donc faire des choses simples car en proportion, ça va me faire gagner de l'argent. »

Dans notre maternité, on fait donc de plus en plus d'accouchements simples avec des arrivées à terme sans complication, tout en conservant nos pathologies très lourdes car personne d'autre ne peut s'en occuper. Dans un centre hospitalier universitaire, nous n'avons normalement pas vocation à traiter des patients plus légers qui peuvent être parfaitement soignés dans d'autres hôpitaux.

On se retrouve donc avec une surcharge de travail importante. Et le citoyen est doublement perdant : l'acte coûte plus cher au contribuable dans un CHU, et la qualité des soins est moins bonne qu'auparavant. En réalité, l'Etat souhaite se décharger des soins de santé les plus lourds et donc les plus onéreux, en vidangeant les hôpitaux universitaires. »

rémunérés afin de maintenir les comptes. Mais nous sommes en déficit comme tous les CHRU de France, excepté un. Je ne dis pas qu'il faut automatiquement revenir à la dotation globale, mais le système de tarification à l'activité actuel est incompatible avec l'idée de service public de la santé. Elle devait régler les problèmes de déficit mais c'est un échec. Le Président nous dit que la raison de ces déficits tient à une mauvaise utilisation des moyens et à une mauvaise organisation. Cela signifierait donc que tous les directeurs et directrices d'hôpitaux sont des incapables !

En réalité, nous sommes constamment en sous-effectifs. On est obligé de faire des gains de productivité pour réduire le coût de fonctionnement de l'établissement. Le nouvel hôpital civil de Strasbourg, que Nicolas Sarkozy a inauguré le 9 janvier, a été construit dans ce but. Le ratio de personnel par rapport au nombre de lits est en baisse constante. Et maintenant c'est tellement serré qu'on ferme des lits. Sinon on ne peut plus assurer. Il ne faut donc pas s'étonner de ce qui a pu se passer ces dernières semaines. »

Propos recueillis par Fanny Costes



À Lourdes, pas de miracle pour l'hôpital

La ville de Lourdes, dans les Hautes-Pyrénées, risque de se retrouver bientôt privée d'hôpital. Pourtant, en plus des 15 000 habitants de la commune, l'hôpital de Lourdes gère les patients des vallées avoisinantes, soit au total plus de 50 000 personnes. Insuffisant au regard des nouvelles dispositions gouvernementales. Un nouveau désert médical à venir.

Lors de ses voeux, en janvier 2007, Jean-Pierre Artiganave, le maire UMP de Lourdes avait annoncé la fermeture prochaine de la maternité de sa commune. La première étape d'une série de fermetures qui se succèdent depuis 2 ans. Le personnel hospitalier et la population se mobilisent pour sauver l'établissement. Avec ténacité. Présidente du comité de soutien au centre hospitalier de Lourdes, Catherine Pierrard explique le sens de ce combat : « Nous nous battons depuis deux ans pour que l'on arrête de nous mentir sur les raisons des fermetures de services, et dans notre combat, nous sommes de plus en plus nombreux. » Cette sage-femme qui exerce depuis 17 ans à Lourdes en a assez des « faux pré-

textes » qui ont conduit à l'annonce de la fermeture de son service. Motif officiel : le manque de pédiatres. Pourtant, plusieurs pédiatres ont présenté leur candidature. Ils ont été fortement découragés par l'administration du site. « Le vrai problème est évidemment budgétaire, s'insurge la présidente du comité. Nous allons passer en 2009 à 100% de la tarification à l'acte. Nous entrons donc dans une logique de rentabilité et dans ce cadre, les conditions sont claires : pour qu'un hôpital soit « rentable », il doit couvrir une population de 80 000 personnes. Or, nous n'en comptons « que » 50 000. »

Moins de lits

Il fut d'abord question de centraliser toutes les activités à l'hôpital de la préfecture, Tarbes, à 20 kilomètres de Lourdes. Pour Catherine Pierrard, cette opération aurait un coût social et médical lourd : « Selon mes calculs, plus de 7 000 personnes seraient, avec ce déménagement, à plus de trois quarts d'heure d'un hôpital, d'un service d'urgence et de réanimation. En omettant les embouteillages ou les aléas climatiques, la neige étant monnaie courante, l'hiver, dans la région. Sans

« La désertification sanitaire s'accélère »



D.R.

compter les 5 millions de personnes qui viennent chaque année visiter la ville et sa grotte et qui ne se trouvent pas toujours dans les meilleures conditions médicales. » La deuxième solution envisagée, « plus acceptable » selon Catherine Pierrard, consiste à regrouper les deux hôpitaux, celui de Lourdes et celui de Tarbes, pour bâtir un complexe, situé entre les deux villes. Une issue pas encore officiellement validée et qui comporte un risque : une diminution considérable du nombre de lits. « Si c'est pour qu'un plus un égale un et demi, ce n'est pas la peine », résume la sage-femme.

« Ruminologie »

Pour l'heure, le combat continue donc. Élus, médecins et usagers mobilisent à coups de tracts et de pétitions. « Avant de comprendre qu'il devait, d'une manière ou d'une autre, soutenir son hôpital, le maire nous accusait de « ruminologie » à propos de nos actions de sensibilisation », s'agace Catherine Pierrard, précisant que l'élu n'a que très tardivement accepté l'existence du collectif de soutien. Pour Alain Garrot, chef de file des socialistes au conseil municipal, « l'égalité territoriale est aujourd'hui remise en cause en toute impunité ». Comme un peu partout en France.

Ariane Vincent

Président de la coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, Michel Anthony est plus mobilisé que jamais. Et pour cause : la loi Bachelot prévoit une désertification accélérée des lieux de soins dans les zones à faible et moyenne densité de population.

Quelle est la vocation de votre organisation ?

Nous nous battons au quotidien contre le recul du service public de la santé pour tous, et ce, par le biais de l'aménagement du territoire. Notre association est fédérale et compte plus de 230 comités à travers le pays. Si certains ont plus de 25 ans d'existence, la coordination de l'ensemble de ces comités date de 2004. Ce qui fait l'originalité de notre organisation, c'est sûrement que nous avons réussi à fédérer les professionnels de santé, mais aussi les usagers - je suis moi-même professeur de collège à la retraite - et les élus. Mais surtout à cause de l'irresponsabilité d'un pouvoir (présidence, ministère et agences régionales de l'hospitalisation) qui continue à vouloir gérer l'hôpital comme une entreprise, avec l'obsession de la maîtrise budgétaire, continuant pour cela à supprimer des postes et à fermer les services.

Vous vous opposez aujourd'hui frontalement à la loi Bachelot...

Comment le gouvernement ose-t-il encore nous faire croire que c'est pour notre bien, dans l'intérêt de notre santé que cette réforme est menée ? La désertification sanitaire s'accélère et les services que l'État devrait maintenir et perfectionner, au nom de l'intérêt général, se raréfient.

Quelles conséquences peut-on redouter ?

Partout se multiplient des transferts et transports coûteux, stupides écologiquement, insuffisamment sûrs, et causes de pertes de temps qui peuvent avoir de graves effets sur le plan médical. Partout, les plus démunis et les plus fragiles d'entre nous consultent moins ou ne consultent plus. Partout, les hôpitaux et « maternités-usines » qui se constituent du fait de ces regroupements autoritaires, connaissent des difficultés de prise en charge, des files d'attente, des retards dramatiques et parfois terribles pour les personnes concernées. Les professionnels sont sous pression, subissent stress et chantages. Ils sont, de plus en plus, en nombre insuffisant par rapport à des besoins croissants. Nous devons tous ensemble dire non à cette réforme et faire porter notre voix contre l'augmentation des disparités territoriales.

A.V.

« C'est la catastrophe sanitaire assurée »

Documentariste engagé, **Jacques Cotta** (1) vient de réaliser un documentaire sur les inégalités d'accès aux soins, récemment diffusé sur France 2. Il met en cause les franchises médicales, les déremboursements et plus globalement, la privatisation en marche du système de santé qui menace particulièrement l'hôpital. Et la santé des populations les plus défavorisées.



22

Dans votre documentaire, vous vous attachez à montrer toutes les inégalités dans l'accès aux soins. Comment se manifestent-elles au niveau de l'hôpital ?

Elles se concrétisent de plusieurs manières. D'abord sur un plan territorial. Les sites hospitaliers ferment les uns après les autres, des services seulement ou carrément des hôpitaux de proximité. Ces fermetures s'inscrivent dans l'attaque généralisée que mène la droite contre les services publics. Avec les écoles, les tribunaux et les hôpitaux qui disparaissent, des régions entières sont condamnées à devenir de vrais déserts. Mais cette casse est évidemment à mettre en relation avec la paupérisation de la population. Ces suppressions d'hôpitaux de proximité n'aident évidemment pas à accéder à des soins de plus en plus privatisés.

Qu'entendez-vous par « des soins de plus en plus privatisés » ?

Je prends l'exemple de la ville de Saintes (Charente-Maritime), même si elle est loin d'être seule dans ce cas. La division entre les soins fournis par l'hôpital public et ceux prodigués par les

cliniques privées y est quasi-mécanique. Les actes plus rentables du type opération de varices, prothèses de hanches ou autres hospitalisations de courte durée sont attribués au privé. Au public d'assumer seul, les hospitalisations de longue durée : cancer, diabète... Seulement, quand les spécialistes de l'hôpital public sont sollicités pour des problèmes aussi aigus, ils pratiquent des dépassements d'honoraires. Il y a donc toute une population qui se trouve exclue de ces soins. Je pense notamment à ces millions de travailleurs pauvres qui touchent moins de 722 euros par mois ou encore aux 12 millions de personnes qui vivent avec moins de 843 euros mensuels.

Privatiser revient donc à accroître les inégalités...

Oui et en cela Sarkozy ne fait qu'amplifier les politiques menées par les gouvernements précédents qui tous, depuis 1982, se sont soumis aux exigences européennes. Or l'Europe considère la santé comme une marchandise. En France, le principe de la sécurité sociale selon lequel les personnes sont soignées en fonction de leurs besoins et non de leurs moyens est en train de s'écrouler. Il est menacé par des pratiques qui visent la rentabilité. Ainsi, profitant de la fermeture des hôpitaux publics, de plus en plus de fonds de pension investissent dans des cliniques privées. Mais que deviendront ces établissements le jour où il sera plus intéressant d'investir dans les ascenseurs ? C'est la catastrophe sanitaire assurée.

Propos recueillis par Elisabeth Philippe

(1) Dans le secret de... « L'accès aux soins en danger », diffusé le 15 janvier sur France 2. Jacques Cotta est aussi l'auteur *Riches et presque décomplexés* et *7 millions de travailleurs pauvres*, deux ouvrages aux éditions Fayard.



Ces pays qui soignent leurs hôpitaux

Alors que la France se dirige vers une centralisation à outrance de son système de santé, d'autres pays en Europe comme l'Angleterre ou l'Espagne ont fait d'autres choix. Celui de la régionalisation par exemple. Les résultats obtenus devraient faire réfléchir.

Souvent cité en contre-exemple, le système de santé britannique a connu une évolution constante depuis sa création en 1948. Après une dérive concurrentielle (sous Thatcher et Major), le NHS (National Health Service) est revenu à des pratiques plus saines sous Tony Blair. Le territoire a d'abord été quadrillé en 300 centres de soins (médecine de ville), desservant une population moyenne de 100 000 personnes. La gratuité des soins réaffirmée, il restait à réduire les délais d'attente, à l'hôpital et aux urgences. Le problème venait en premier lieu des plages horaires restreintes d'ouverture des cabinets médicaux. Les médecins de ville ont donc été contraints d'augmenter leurs plages horaires pour que le patient puisse les consulter plutôt que de filer directement aux urgences. Seulement, comme en France, nombreux sont ceux qui contournent quand même le système. Résultat, les effets de cette première mesure se sont peu fait sentir. Pour réduire l'engorgement des urgences, l'Angleterre a donc rationalisé son système de triage. Tous les cas de « bobologie » sont envoyés dans des « maisons médicales » qui se trouvent juste à côté des services des

urgences et qui dispensent des consultations de généraliste à des horaires de nuit. Cet ensemble de réformes a permis de réduire de manière non négligeable les délais d'attente.

Le cas espagnol est également digne d'intérêt et de réflexion. Le système est basé sur un grand principe de solidarité réaffirmé par le gouvernement Zapatero. Le pays obéit à une logique de décentralisation jusque dans la santé. Madrid alloue les budgets aux 17 communautés autonomes du pays selon des indicateurs démographiques. Charge à elles d'utiliser l'argent. Le système d'information développé par les régions est exemplaire. Il a d'ailleurs inspiré le système anglais. Si certaines inégalités se font sentir, c'est en faveur d'une meilleure protection : il arrive ainsi que des autonomies plus riches abondent la dotation de l'État. Le financement des hôpitaux appartient également aux communautés autonomes, qui rentrent parfois dans des logiques de partenariat public/privé (notamment à Madrid aux mains du Parti populaire/droite). Le *Pacto de la Sanidad* (le pacte pour la santé), feuille de route du PSOE, a toutefois réaffirmé son intention de garantir l'équité entre les citoyens, par la mise en commun des initiatives régionales au sein des six comités de discussion. Le dernier baromètre sanitaire publié fin 2007 a montré que 7 espagnols sur 10 étaient satisfaits de leur système de santé publique. Comme quoi, solidarité peut rimer avec efficacité.

Stéphanie Platat



Propositions : des remèdes

Alors que les professionnels de santé, les patients et les élus ont été ignorés lors de l'élaboration de la loi HPST, le PS propose une concertation avec tous les acteurs concernés par l'avenir de l'hôpital. Le Parti socialiste suggère également une série de solutions concrètes et volontaristes pour remédier à la crise de l'hôpital.

■ **Le Parti socialiste refuse le plan social engagé par le gouvernement et ses déclinaisons sur les territoires qui risquent de se traduire par la suppression de 20 000 postes. Nous exigeons le retrait du projet de loi et une concertation réelle avec les professionnels pour tirer les conséquences de la situation de crise actuelle vécue très difficilement par les personnels et plus globalement par la population.**

■ **Le Parti socialiste prendra l'initiative d'une concertation avec tous les acteurs soucieux de l'avenir de notre hôpital public et proposera un plan de sauvegarde de l'hôpital, alternatif au projet de loi HPST.**

■ **D'ores et déjà, les pistes suivantes existent et doivent être soulignées :**

Des marges de financements existent pour la santé (sécurité sociale et assurance maladie) :

■ Les niches sociales représentent, en 2008, 41 milliards d'euros : un réexamen de leur bien-fondé s'impose. Par ailleurs, les niches fiscales représentent 73 milliards d'euros, soit au total près de 115 milliards d'euros.

■ La loi TEPA concernant les heures supplémentaires coûte aux finances publiques 5,5 milliards d'euros ; elle détruit en outre des emplois au moment où le chômage s'accroît et contribue ainsi à la décélération de la masse salariale globale.

■ La Cour des Comptes a souligné que la non-taxation des stock-options et des parachutes dorés représente un manque à gagner de 3,5 milliards.

■ Le dossier de la progressivité des cotisations sociales au travers notamment de l'éventuelle fusion impôt sur le revenu / CSG doit être réouvert.

de gauche pour l'hôpital

Un autre financement de l'hôpital est à rechercher :

■ Il manque 800 millions d'euros aux hôpitaux publics alors que les restitutions liées à l'application du bouclier fiscal, qui ne concernent que les plus fortunés des Français, représentent plus de 500 millions d'euros. **Il faut envisager un plan d'apurement de la dette des hôpitaux publics.**

■ **Il convient par ailleurs de concevoir un mode de financement plus intelligent des hôpitaux**, afin de revenir sur les effets pervers de la tarification à l'activité et des critères conduisant à une recherche systématique de rentabilité.

Il faut conforter le rôle de l'hôpital public avec une organisation adaptée aux besoins, et non pas dictée par la pénurie supposée et organisée des moyens.

En réponse tant au contenu du projet de loi qu'aux problèmes mis en exergue par les événements dramatiques, le Parti socialiste propose de :

■ Renforcer la démocratie sanitaire et sociale (élus, professionnels, associations de patients)

■ Respecter les droits des malades, notamment en termes d'information

■ Maintenir et améliorer le maillage territorial : nous devons refuser de déshabiller l'hôpital public sous prétexte - souvent plus supposé qu'avéré - de sécurité sanitaire, et organiser la coopération plutôt que la concurrence entre établissements

■ Reconnaître et valoriser le travail des professionnels (autre mode de rémunération des praticiens hospitaliers, tenant compte de la pénibilité et des conditions de travail ; reconnaissance du travail des infirmières en commençant par l'équivalence légitime de leur diplôme à bac+3, prise en compte de la situation des médecins étrangers actuellement sous-payés...)

■ Mettre en place une vraie politique de formation continue, sans laquelle les erreurs peuvent se multiplier

■ Maintenir le réseau des SAMU et SMUR au plus près des patients, en refusant l'idée implicite de la ministre sur une régionalisation des SAMU.

■ Rechercher des solutions relatives à l'organisation globale des soins et à travers une meilleure coopération avec la médecine de ville.

Ce plan de sauvegarde poursuivra les objectifs de l'égal accès aux soins pour tous et de la préservation de l'hôpital public au cœur de l'excellence du système de santé.

Il s'inscrira aussi pleinement dans nos réflexions sur un vrai plan de relance dans son volet relatif aux services publics.

« Remédier aux iné



À l'heure où la commission Balladur se penche sur de nouveaux découpages territoriaux et des rapprochements possibles entre collectivités, **Elisabeth Guigou**, députée de Seine-Saint-Denis et secrétaire nationale en charge de la Réforme de l'État et des collectivités territoriales a élaboré, en concertation avec les responsables socialistes concernés, un document de travail qui servira de base à l'expression du PS devant le comité Balladur, le 28 janvier.

Tous les élus se sentent potentiellement menacés par la réforme de l'organisation territoriale. À tort ou à raison ?

Les craintes des élus sont d'autant plus légitimes qu'on voit bien quelles sont les véritables intentions de Nicolas Sarkozy. Il entend d'abord restreindre les périmètres de l'action publique, partout où c'est possible : État, régions, départements et communes. Il poursuit, ensuite, des visées électoralistes en mettant tout en œuvre pour éviter, à l'occasion du scrutin de 2010, une réplique du scénario de 2004 qui a valu à la gauche de conquérir 21 régions sur 22, en métropole.

La volonté politique affichée par le président ne masque-t-elle pas une absence de réflexion sur le rôle de l'État ?

Nous voulons un État stratège et non un État tatillon, qui assume ses missions régionales, finance les grandes priorités nationales. Avec la droite, ceci n'est plus fait comme le montre l'état des prisons et des hôpitaux, les réductions de crédits et de personnel dans l'éducation. Une réforme est indispensable car l'enchevêtrement des compétences nuit

à la démocratie et à la qualité de l'action locale. Les citoyens ne s'y retrouvent en effet plus. Ils ne savent pas qui de l'État, de la région ou du département s'occupe d'emploi, de formation, de logement ou de santé. Les élus se voient contraints de frapper à la porte des guichets pour obtenir des financements ou la réalisation d'équipements collectifs. Les entreprises y perdent en compétitivité.

Il est donc nécessaire de clarifier les compétences, là où il y a enchevêtrement. Et d'abord entre l'État et les collectivités locales. Malgré la décentralisation, de nombreux doublons subsistent qui génèrent gaspillages, confusions, retards et ralentissements entre l'État, d'une part, et les départements et régions, d'autre part. Avec, pour principale conséquence, une déperdition de la qualité des services publics. Quid, dans ces conditions, de l'avenir des Directions départementales d'action sociale (DDAS), des sous-préfectures, des Directions régionales de l'industrie de la recherche et de l'environnement (DRIRE) ? La réforme de l'État est la première priorité. Entre régions et départements, des blocs de compétences exis-

tent de fait : pour les régions, la formation, l'essentiel des transports ; pour les départements, l'action sociale. Il faut les confirmer. Ces deux niveaux de collectivités partagent entre 10 et 20 % de compétences dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs, notamment. Là, il faut désigner un chef de file.

Que vous inspire le principe d'une fusion entre régions et départements que certains élus appellent de leurs vœux ?

L'essentiel est de rendre lisibles les principaux blocs de compétences. Il n'est donc pas utile de fusionner départements et régions. Les premiers forment un échelon de proximité particulièrement précieux pour mettre en œuvre les politiques d'action sociale dont ils s'acquittent avec succès. Le temps est venu de conforter leurs parts d'autonomie et de responsabilité, en évitant les doublons avec les DDAS. Dans le même temps, l'État doit veiller au renforcement du rôle des régions, parce qu'elles sont la clé du développement économique, des politiques de transports et de la formation.

Le principe de fusion ne répond donc pas aux vrais problèmes.

galités territoriales »

Le gouvernement fait diversion, avec pour seule ambition de « ruraliser » le scrutin régional pour augmenter ses chances de victoire aux prochaines élections.

Quelles pistes de réformes préconisez-vous pour remédier à cet enchevêtrement de compétences ?

Le Parti socialiste poursuit un double objectif : mener la décentralisation jusqu'à son terme et remédier aux inégalités territoriales, qui se situent pour l'essentiel, au cœur même des régions. Nous défendons le principe d'un État stratège assumant pleinement ses missions régaliennes en matière de justice, de police et de politiques internationales, soumises, depuis plusieurs années, à de fortes dégradations. Il lui faut également agir sur le front de la recherche, de l'éducation et du logement, et remplir des fonctions de solidarité nationale, en veillant au respect d'une juste péréquation entre collectivités territoriales.

Deuxième priorité : le renforcement de l'intercommunalité. Les lois du 6 février 1992, sur l'administration territoriale de la République, et du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale – dite « loi Chevènement » –, impulsées par la gauche en ont favorisé



l'émergence, au point que 90 % des communes ont intégré depuis ces niveaux de collectivités. Il fautachever ce processus, comme le préconisait déjà le rapport Mauroy, en 2000. Ces regroupements doivent être pertinents, autour de bassins de vie et d'emploi incluant les municipalités les plus pauvres. Ce, en privilégiant une meilleure répartition de la péréquation et des regroupements de communes. Or, je n'ai rien vu de tel dans les propositions formulées jusqu'ici par la droite.

Quel message entendez-vous prioritairement adresser au gouvernement ?

L'État doit impérativement donner aux collectivités les moyens d'assumer les politiques dont elles ont la charge. Et cesser de leur transférer des charges qu'elles ne peuvent plus assumer, faute de ressources suffisantes. Il doit également assurer la mise en œuvre d'une véritable péréquation financière pour corriger les inégalités entre régions et à l'intérieur des territoires. Il lui appartient enfin de veiller à l'autonomie des collectivités, en menant le processus de décentralisation jusqu'à son terme.

**Propos recueillis par
Bruno Tranchant**

Crise globale, actions locales

Convaincus que le plan de relance concocté par le chef de l'État ne portera pas ses fruits, les élus cherchent de leur côté à activer la croissance. Gros plan sur le Conseil régional de Haute-Normandie qui consacre 50 millions d'euros à la mise en œuvre d'un ambitieux dispositif anti-crise.

« On ne réformerait pas la France contre les élus, mais avec eux, c'est la condition de la réussite ». Depuis longtemps déjà, les exécutifs locaux ont fait leur la résolution finale adoptée à l'unanimité par le Congrès des maires, en novembre dernier. Et ils n'ont pas attendu le signal de l'Élysée pour mettre en œuvre une politique de relance efficace. Exemple en Haute-Normandie. Accentué par la crise, le ralentissement de l'économie

DR



française, observé depuis plus d'un an, se répercute durablement sur les entreprises et les salariés normands. « Cette situation nous a conduit à mettre en œuvre un programme d'actions global visant à soutenir l'économie régionale, souligne Alain Le Vern, président du Conseil régional de Haute-Normandie. Tous les leviers dont nous disposons seront actionnés pour amortir le choc et les conséquences de la récession pour

laquelle les différents plans du gouvernement semblent aujourd'hui inopérants. »

Crédits supplémentaires

À l'heure où l'État ne dispose plus de marges suffisantes, la Région mobilise 50 millions d'euros d'autorisations de programme et 25 millions de crédits de paiement dédiés à la mise en œuvre de son dispositif d'actions. Tous les secteurs sont concernés, à commencer par l'industrie automobile durement éprouvée par les difficultés de Renault. « Nous avons accéléré l'ensemble des projets routiers contractualisés avec les départements de l'Eure et de Seine-Maritime pour un montant d'1,2 milliard d'euros sur la période 2007-2013 », ajoute Alain Le Vern. Lequel se dit prêt à engager les crédits programmés au titre du dernier Contrat de Plan, au profit du rail. « Réseau ferré de France (RFF) sera sollicité très prochainement pour étudier les chantiers susceptibles

Du concret avant toute chose

« Devant l'ampleur de la crise, une mise en place d'actions concrètes et rapide semble de mise », estime Christian Bourquin, président du Conseil général des Pyrénées-Orientales. Lequel suggère d'inscrire les projets initiés par les exécutifs locaux dans un délai de quinze jours, avant de lancer sous trois mois les appels d'offre correspondants. « Les travaux en question ne doivent pas excéder une durée de douze mois, poursuit-il. Le gouvernement financerait ces projets, une partie au lancement des appels d'offre et l'autre une fois les chantiers achevés dans les délais. Rien que pour le Conseil général des Pyrénées-Orientales, ce ne sont pas moins de 40 millions d'euros de projets qui peuvent être menés dans ce laps de temps ». Soit un total de 10 milliards d'euros pour l'ensemble des départements français investis dans des projets concrets. **B.T.**

d'être lancés rapidement et de bénéficier de crédits régionaux », poursuit l'élu. En témoigne l'action menée en direction des entreprises du bâtiment et des travaux publics. Un comité d'ingénierie doit être créé afin d'accélérer le montage des projets et d'avancer le calendrier de réalisation, en concertation avec les collectivités locales.

Anticipation

« Nous sommes prêts à pourvoir aux difficultés de liquidité du gouvernement en anticipant sur le financement de grandes infrastructures, dans le cadre du contrat de projet État-Région », renchérit Alain Le Vern, décidé à consolider les crédits accordés aux PME et favoriser l'octroi par les banques de liquidités visant à financer leurs besoins en fonds de roulement. « Nous avons haussé les plafonds du fonds régional de garantie de 50 à 70 % pour permettre aux entreprises de poursuivre leurs investissements, ajoute-t-il. Et augmenter les plafonds des dispositifs d'accompagnement et de facilité de trésorerie. »

La Région s'efforce enfin d'encourager la formation des salariés, via un dispositif d'aide spécifique aux entreprises, tout en soutenant le pouvoir d'achat des ménages en examinant les conditions d'une refonte des tarifs régionaux en matière de transports ferroviaires (TER). Du concret, loin des vaines promesses présidentielles.

Bruno Tranchant

La preuve *par l'exemple*



**Jean-Paul Bathy,
président
du conseil
régional de
Champagne-
Ardenne.**

Leçon d'anticipation en Champagne-Ardenne

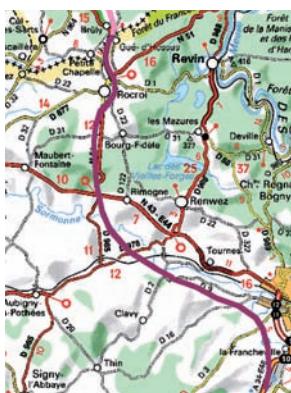
Le Conseil régional de Champagne-Ardenne n'a pas attendu le plan de relance gouvernemental pour dynamiser son économie. Le 13 mars 2006, l'équipe dirigée par Jean-Paul

Bathy adoptait ainsi un Schéma régional du développement économique et de l'emploi au terme d'un processus engagé dix mois auparavant. « Il ne constitue cependant qu'une étape suivie par la mise en œuvre d'actions concrètes qui feront l'objet d'une adaptation permanente à l'évolution des enjeux économiques et sociaux », précise Jean-Paul Bathy.

Quatre principes guident l'action régionale : concertation, cohérence, partenariat et prospective.

« Concertation d'abord, car l'ensemble des forces vives de Champagne-Ardenne a été invité à s'exprimer et s'est largement mobilisé au cours des réunions consacrées à l'économie sociale et solidaire et au renforcement des liens entre recherche et entreprises, se félicite le chef de file de l'exécutif. Cohérence et partenariat ensuite, car notre démarche n'aura d'impact que si elle permet de clarifier les rôles de chacun et de favoriser leur mise en cohérence. Prospective enfin, car notre action commune doit s'inscrire dans la durée pour soutenir le développement économique que nous souhaitons mettre en œuvre. »

Lors de l'adoption du budget primitif 2009, à la mi-décembre, Jean-Paul Bathy a décidé d'adresser un courrier au Premier ministre pour lui réclamer une partie des 26 milliards d'euros du plan de relance. « La Champagne-Ardenne pourrait prétendre à quelques dizaines, voire quelques centaines de millions d'euros », a-t-il estimé. Histoire de boucler le Contrat de plan, réalisé à seulement 80 %, et de financer l'échangeur avec l'A34 à Reims et l'électrification de la ligne SNCF entre Paris et Troyes.



Logement

Loi DALO : réponses insuffisantes



nues par les élus, associations et professionnels », selon son président, Michel Destot. Le report de l'examen par l'Assemblée du projet de loi dit de « modernisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion » « laisse penser que ce n'est pas une priorité », renchérit le député-maire de Grenoble.

La loi DALO (Droit au logement opposable) effective depuis le 1^{er} décembre, rappelle pourtant « l'urgente nécessité d'une politique ambitieuse et proportionnée aux besoins croissants de nos concitoyens, notamment les plus fragiles, poursuit l'élu. À défaut d'un effort budgétaire massif, le DALO, pourtant nécessaire et utile dans son principe, risque fort de rester difficilement applicable, à court terme, dans les grandes villes et intercommunalités urbaines, aux marchés de l'habitat déjà tendus ».

Décentralisation

Touche pas à mon département !

Au terme d'un séminaire réunissant, à la mi-décembre, à Paris, les 102 présidents des conseils généraux sur la réforme de l'organisation territoriale de la République, l'Assemblée des départements de France (ADF) a réaffirmé le rôle prééminent de ces collectivités en matière de politiques publiques de proximité et de solidarités sociales et territoriales. Les participants ont, une nouvelle fois, rejeté l'idée d'une fusion avec les régions et demandé une pause dans les transferts.

À l'heure où le froid s'intensifie, l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF) s'alarme des réponses apportées par le gouvernement en matière de logement et d'hébergement qui « ne sont pas à la mesure des urgences recon-

résumé, dans des conditions complexes, à un remboursement anticipé de la TVA sur les investissements. En même temps, les recettes fiscales seront en chute libre : taxe professionnelle (TP), plafonnement de la TP... et les dotations de l'État ne seront pas augmentées, voire en recul pour bon nombre de collectivités. » Au final, ce plan ne sera, pour nos territoires, qu'une « illusion supplémentaire », conclut l'intéressé.

Législation funéraire

La proposition Sueur enfin adoptée



La proposition de loi de Jean-Pierre Sueur, sénateur (PS) du Loiret, relative à la législation funéraire, a été définitivement adoptée après le vote par le Sénat, courant décembre, d'une version conforme à celle des députés. Le texte, qui confère un statut juridique aux cendres des défunts, précise que « le respect dû au corps humain ne cesse pas avec la mort. Les restes des personnes décédées, y compris les cendres de celles dont le corps a donné lieu à crémation, doivent être traités avec respect, dignité et décence ». Il précise, en particulier, qu'il est désormais interdit de conserver les urnes à domicile.

Bruno Tranchant

Finances locales

La grande illusion



Commentaire d'André Laignel, secrétaire général de l'Association des maires de France (AMF), à l'issue de la Conférence nationale des exécutifs (CNE) : « Malgré quelques avancées administratives, le plan de relance des collectivités est malheureusement sans avenir. Il se



ANPE-ASSEDIC : une fusion accueillie froidement

En déplacement à Marseille et à Nice, le 8 janvier, Patricia Gérard, secrétaire nationale en charge de la Formation professionnelle, a apporté son soutien aux agents du nouveau Pôle Emploi, issu de la fusion de l'ANPE et des Assedic, depuis le 1^{er} janvier. « Tous les syndicats étaient présents pour condamner la destruction du service public de l'emploi », note Patricia Gérard. Et rejeter un système à deux vitesses qui instaure des assurances privées sur le modèle anglo-saxon. « Ils s'opposent également à la mise en œuvre d'un référent unique, poursuit l'élu. Quelques jours de formation ne suffiront pas aux agents pour travailler de front sur l'indemnisation des demandeurs et résoudre leurs difficultés de reclassement ou de formation. »



Au total, cette opération devrait se solder par une baisse des effectifs de l'ordre de 25 à 30 %, en raison du non-remplacement des personnes partant à la retraite. Et par la fermeture d'une bonne moitié des lieux d'accueil. « Le principe du maintien de deux métiers différents et d'un système d'indemnisation indépendant de l'orientation est pour nous essentiel. » ■



Réforme de l'État : revenir aux fondamentaux

Sur le site du think tank Terra Nova (<http://www.tnova.fr/>), plusieurs experts dressent un bilan particulièrement critique des réformes engagées par le gouvernement et posent quelques lignes directrices pour initier un processus inscrit dans la durée, au-delà de tout a priori idéologique. Leur souhait : associer tous les acteurs à la prise de décision et promouvoir un État « présent et efficace ». « On ne réforme pas l'État d'en haut, sans concertation ni association à la démarche de ceux qui sont les acteurs, partout sur le territoire », estiment-ils. Avant d'avancer quelques pistes pour prévenir toute « tentation recentralisatrice, affichée ou insidieuse ». ■



Le MJS aux côtés des lycéens

Le Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS) était une nouvelle fois aux côtés des lycéens, le 8 janvier, pour manifester contre la casse du service public d'éducation. « Quand la jeunesse est mise au ban de la société, l'éducation reste son seul outil d'émancipation et nous continuerons à le défendre face au mépris du gouvernement, estiment ses dirigeants. Et si M. Darcos n'entend pas, nous ferons plus de bruit ! » ■

Bruno Tranchant



Le temps de la réconciliation

Le temps pour la gauche et le Parti socialiste de se réconcilier avec le monde du travail est venu. Face à l'imposture présidentielle, les auteurs appellent nos dirigeants à relever le défi du pouvoir d'achat, de la répartition et de la souffrance quotidienne des salariés, au prix d'une analyse approfondie du monde de l'emploi au cours des trois dernières décennies. Passionnant.

François Kalfon, Tristan Klein, *Le temps de la réconciliation. La gauche et le travail*, François Kalfon, Tristan Klein, *Le temps de la réconciliation. La gauche au travail*, L'encyclopédie du socialisme, 2008, 126 pages, 7,5 €, 12, Cité Malesherbes, 75009 Paris. Tél. 01 45 55 08 60

Attention ! Changement de date.

La rencontre organisée par le secteur Entreprises « Les PME face à la crise » aura lieu samedi 31 janvier, de 15h à 17h, au 4^e bureau de l'Assemblée nationale. Inscription obligatoire au 01 45 56 78 86 ou à cherif.ba@parti-socialiste.fr

Cuba, 50 ans de révolution

Alors que Fidel Castro vient de quitter le pouvoir, Cuba s'apprête à célébrer le cinquantième anniversaire de sa Révolution.

Retour sur un épisode politique qui a marqué l'histoire du monde, avec Pierre Singaravéloù qui enseigne l'histoire contemporaine à l'Université de Bordeaux.

32

Le chef rebelle Fidel Castro assiste à un concert donné par ses partisans, le 13 avril 1958, dans la jungle cubaine. A sa droite, sa secrétaire Celia Sanchez. Photo AFP.

Quelle est la situation de Cuba avant la Révolution castroïste ?

Depuis 1898, cette ancienne colonie espagnole a connu plus d'un demi-siècle d'instabilité politique et économique. L'indépendance de l'île est immédiatement confisquée par les États-Unis. Les entreprises américaines dominent l'économie cubaine, notamment le sucre, le tabac, les mines et les banques.

Cuba est aussi asservie politiquement par les USA : Washington fonde sa domination sur l'amendement Platt (1901) qui restreint les pouvoirs du gouvernement cubain et autorise les États-Unis à intervenir sur l'île pour

« garantir son indépendance ». Cette disposition est supprimée en 1933, au moment où les Américains exercent suffisamment d'influence sur le président Batista pour pouvoir s'en passer.

C'est précisément la dictature de Batista qui déclenche la révolte des Barbudos (1)...

Lorsque Batista s'empare du pouvoir au terme du coup d'État du 10 mars 1952, il exerce une dictature sanglante fondée sur la corruption. La Havane devient une des capitales de la mafia et de la prostitution, tandis qu'une majorité de la population s'apauvrit et que le chômage

explose. Batista réprime violemment l'opposition par le biais de ses polices spéciales. Dans ce contexte, le jeune Fidel Castro prend les armes et 150 de ses partisans attaquent la caserne de la Moncada, à Santiago de Cuba, le 26 juillet 1953. Les assaillants se font massacrer : Castro et son frère Raul sont arrêtés et le procès qui suit donne l'occasion à Fidel d'exposer publiquement les raisons de son combat. Ainsi, l'échec de la Moncada fait de Castro le premier opposant à Batista. Libéré en 1955, Castro part au Mexique, fonde le Mouvement du 26 juillet et rencontre Ernesto Guevara. En décembre 1956, Castro et 80 guérilleros

débarquent au sud-est de l'île. Seule une dizaine d'hommes en réchappent et se réfugient dans la Sierra Maestra. Les troupes castristes se renforcent et réussissent à repousser, en mai 1958, les assauts des soldats de Batista, lâché par les États-Unis. Guevara et Cienfuegos remportent la bataille finale à Santa Clara, fin décembre 1958, tandis que Castro s'empare de Santiago et entre triomphalement dans la Havane, le 7 janvier 1959.

Une fois au pouvoir, quelle est la politique de Castro ?

Il nationalise immédiatement les grandes entreprises américaines, ce qui conduit les États-Unis à rompre leurs relations diplomatiques et économiques avec l'île. Certes, Cuba se libère de l'empire des États-Unis, mais le nouveau gouvernement, dès mai 1960, doit se rapprocher de l'URSS qui se méfiait jusque-là de l'aventurisme des Barbudos : l'île

accroît alors sa dépendance vis-à-vis du bloc soviétique. Alors que la révolution de 1959 est avant tout nationaliste et anti-impérialiste, Castro décide en 1961 de se déclarer marxiste-léniniste et fonde le Parti communiste cubain, quatre ans plus tard. Dès son arrivée au pouvoir, il lance une vaste réforme agraire, ainsi qu'une grande campagne d'alphabétisation.

En dépit des réels succès obtenus par le régime en matière de santé et d'éducation, la politique dirigiste de Castro et l'embargo des États-Unis, à partir de 1960, nuisent au développement de l'économie cubaine. Parallèlement, le chef charismatique s'enferme dans une logique autoritaire : il refuse d'organiser des élections et préfère nouer un lien direct avec la population au travers de ses interminables discours radiodiffusés. C'est l'arrestation arbitraire et la torture d'Huber Matos, en octobre 1959, qui marquent symboliquement le tournant vers la dictature : ce héros de la guérilla avait simplement demandé à Castro de sauver la Révolution de l'emprise communiste. Le débarquement de la Baie des Cochons, en avril 1961, et l'affaire des missiles, en octobre 1962, ancrent définitivement Cuba dans le camp soviétique.

Propos recueillis par Bruno Tranchant

(1) *Barbudos* est le nom donné aux compagnons de Fidel Castro et Che Guevara.

EN SAVOIR PLUS

La révolution castriste en 10 dates

- 13 août 1926 : Naissance de Fidel Castro à Biran (Cuba), fils d'un riche planter d'origine espagnole.
- 10 mars 1952 : Second coup d'État de Fulgencio Batista.
- 26 juillet 1953 : Une cinquantaine de rebelles attaquent la caserne de la Moncada, à Santiago de Cuba. Fidel Castro est arrêté. Relâché, il s'exile au Mexique où il fait la connaissance du Che.
- 2 décembre 1956 : Échec du débarquement du Granma à Cuba. Début de la guérilla.
- 7 janvier 1959 : Entrée triomphale de Fidel Castro dans la Havane.
- 16 février 1959 : Fidel Castro devient Premier ministre.
- 17 mai 1959 : Mise en place de la réforme agraire.
- 17-19 avril 1961 : Échec du débarquement anticastriste de la Baie des Cochons.
- 1^{er} mai 1961 : Cuba devient une République socialiste.
- 16-28 octobre 1962 : L'installation de missiles nucléaires soviétiques provoque une grave crise entre les États-Unis et l'Union soviétique.

À LIRE

■ Pierre Rigoulot, *Coucher de soleil sur La Havane : Le Cuba de Castro 1959-2007*, Flammarion, 2007.

■ Serge Raffy, *Castro l'infidèle*, éd. Livre de Poche, 2006.

■ Sandra Hernández (coord.), *La Révolution cubaine : mémoire, identité, écritures*, Centre de Recherche sur les Identités Nationales et l'Interculturalité (CRINI), Université de Nantes, 2007.

BD

L'effet atchoum

Voici une formidable réédition du *Petit Sammy éternue* du grand maître de la bande dessinée et de l'animation que fut Winsor McCay, papa plus connu du personnage de *Little Nemo*.

Delcourt reprend toutes les histoires parues chaque semaine de l'année 1905 dans le *New York Herald Tribune* dans leur format de publication et leur «jus» d'origine.

Les aventures du petit Sammy

sont d'autant plus simples qu'elles sont totalement répétitives. En six cases, l'auteur dessine invariablement un mouflet qui provoque par ses éternuements intempestifs des situations délicates et/ou des catastrophes physiques.

La répétition se voulait vraisemblablement parodie des séries contemporaines qui usaient jusqu'à la corde les ressorts de leur succès. Un siècle plus tard, difficile de rire encore à une forme d'humour totalement désuète. L'intérêt de la lecture de ces planches n'est évidemment pas la musculation zygomatique. Il est d'abord graphique. Le dessin est splendide et préfigure – par son sens du mouvement et l'utilisation de décors fixes au sein desquels les

personnages se déplacent – le dessin animé. L'intérêt est ensuite anthropologique car si le cadrage est fixe, la variété des situations nous plonge au cœur de la petite bourgeoisie new-yorkaise du début du siècle passé.

Les aventures d'*Henrietta la goulue* également reproduites dans cette réédition procurent un plaisir comparable au lecteur. Où l'on découvre que le surpoids des enfants peut résulter du stress que leur imposent des adultes. C'est irrésistible. Ce chef-d'œuvre de la BD présente pour la première fois un héros qui grandit au fil de son histoire. Seule l'œuvre de McCay ne vieillit pas... **T. C.**

Winsor McCay, *Le petit Sammy éternue*, Delcourt, 46 pages, 49,90 euros.

LIVRES

Ubuesque et kafkaïen

Depuis 30 ans, on assiste à une transformation des relations humaines au sein des entreprises et de la fonction publique, par l'usage croissant d'indicateurs censés mesurer la performance des individus, ou de certaines politiques. Ces indicateurs semblent rassurants : ils ont la saveur de la science, de l'objectivité, et deviennent centraux dans la stratégie de la carotte et du bâton. Dans un livre plein d'humour, l'économiste Maya Beauvallet décrit les stratégies

Maya Beauvallet

**Les stratégies absurdes**

Comment faire pire en croyant faire mieux

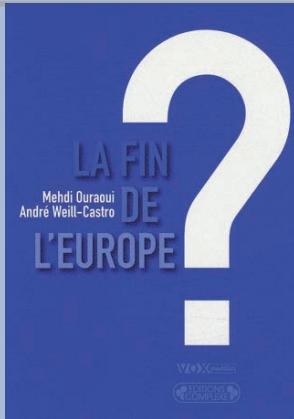
Seuil

absurdes qui régissent trop souvent le fonctionnement des entreprises et des administrations. Après *Économie de l'emploi public*, ouvrage dans lequel elle montrait les dangers de la

rémunération au mérite des fonctionnaires, elle poursuit avec talent son œuvre de déconstruction des mécanismes pernicieux qui sabotent les fondements de notre société, où les notions d'intérêt général, de «logique de l'honneur», sont remplacées par une focalisation sur l'intérêt individuel, une mise en compétition généralisée qui casse les dynamiques de coopération.

Bertrand Monthubert.

Maya Beauvallet, *Les stratégies absurdes, comment faire pire en croyant faire mieux*, Seuil, 2009, 14 euros.



Où va l'Europe ?

A près le rejet du traité constitutionnel et à l'heure où l'Union traverse l'une des crises les plus graves de son histoire, les auteurs se livrent à un exercice d'introspection pour dépasser le « oui » et le « non » exprimés lors des différents référendums nationaux. Mehdi Ouhari et André Weill-Castro nous invitent, en particulier, à découvrir les racines profondes du mal dont souffre le Vieux Continent. Et à créer les conditions d'un big bang institutionnel qui créera les conditions de réussite d'un véritable projet politique commun.

Indispensable pour saisir l'essence d'un système qui a abouti à la création d'un espace économique intégré et libéralisé dans lequel la cohésion sociale et la redistribution n'ont pas été suffisamment pris en compte. Particulièrement instructif à la veille des élections européennes.

B.T.

Mehdi Ouhari, André Weill-Castro, *La fin de l'Europe?*, Éditions Complexes, 108 pages, 2008, 13 euros.

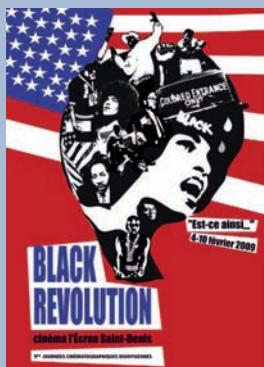
FILMS ET FESTIVAL

De l'autre côté de la glace

À la frontière entre les États-Unis et le Canada, une rivière gelée ouvre les voies de la clandestinité. Elle se trouve sur le territoire Mohawk, cédé aux Indiens, où la loi est indépendante et s'établit dans une sorte de compromis avec les États environnants. Ceux qui la traversent, avec l'espérance d'une nouvelle vie aux États-Unis – des Chinois, des Pakistanais – effectuent ce voyage dans des conditions dantesques, souvent dans le coffre d'une voiture. En proie à des difficultés sociales et financières, deux femmes, l'une Indienne, l'autre Américaine se rencontrent. Et décident de s'improviser passeuses. Une façon de se faire de l'argent. Elles pensent avant tout à leurs enfants. Quitte à oublier les risques encourus : la surveillance policière, la glace qui menace de céder à tout instant... Un film ancré dans le réel, poétique et humain. Un thriller social maîtrisé.

C.C.

Frozen River, un film de Courtney Hunt, États-Unis, 1 h 37, date de sortie : 7 janvier 2009.

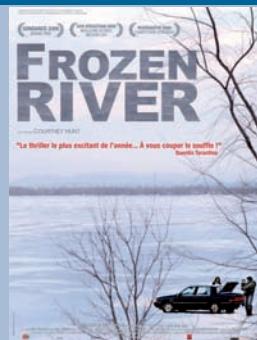


Écrans noirs

Une centaine de films rares, inédits ou en avant-première autour du thème « Black Revolution » seront présentés du 4 au 10 février prochains au cinéma L'Écran à Saint-Denis (93). Une sélection riche, des années 20 à nos jours, qui se veut le témoin de la richesse de la culture cinématographique afro-américaine. La 9^{ème} édition des *Journées cinématographiques dionysiennes* résonne d'une actualité particulière, quelques jours après l'accession de Barack Obama à la présidence des États-Unis, avec des projections mais aussi des rencontres, des débats ainsi que des concerts. Un beau festival en perspective qui appelle à s'interroger sur la capacité du 7^{ème} art à être un acteur de notre temps.

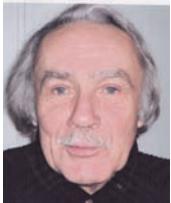
A.V.

Black Revolution, du 4 au 10 février. Cinéma L'Écran, place du Caquet 93200 Saint-Denis. Renseignements : 01 42 43 99 59 / www.blackrevolution.fr
Séance à 6 euros/ Forfait 16 euros pour 4 séances + soirée de clôture





Il ne lâche jamais



Il a commencé par défendre les droits des salariés dans une usine de construction de camions à Lyon. Il avait presque 18 ans. Il s'est ensuite attaché à porter les idées socialistes au Conseil municipal de Valréas. Il avait une quarantaine d'années. La cinquantaine approchant, il s'est engagé dans le milieu associatif. C'est ensuite contre la création d'un site d'enfouissement de déchets ménagers dans sa région qu'il s'est battu à 60 ans passés. Aujourd'hui, il lutte avec acharnement contre les fermetures d'hôpitaux.

Il a 70 ans. André Lachard a traversé les années en combattant. Son moteur : « la foi en l'Homme » et « le fait qu'il faut s'engager dans la société car elle ne changera pas toute seule ». Il prend sa carte de militant au Parti socialiste en 1973. Après un passage comme employé dans une usine automobile où il goûte au syndicalisme, il devient professeur de l'enseignement technique à Lyon. « Entre les cours, les réunions le soir et mon engagement dans le milieu associatif, je ne pouvais pas être partout. Mon militantisme alors ne pouvait se réduire qu'à une participation financière. » Les choses ne tardent pas à changer. À la fin des années 1970, André s'installe à Valréas, et devient viticulteur. « J'étais amoureux », explique-t-il. Sa femme ? Une militante, évidemment. En mars 1983, il se présente sur la liste de l'Union de la gauche aux élections

**En dix ans,
on a fermé plus
de 85 000 lits.
Cette politique
bafoue les droits
de l'homme.**

municipales. C'est une victoire. André Lachard devient adjoint à l'animation socioculturelle. Après 3 mandats de six ans et un mandat de sept ans, il dit stop. À son tableau, il a quand même épingle Thierry Mariani, député des tests ADN. En 2003, Mariani, alors maire de Valréas, projette de construire, en plein territoire viticole, un vaste complexe de retraitement des déchets. André mène la fronde. Mariani abdique. Dès 2004 et alors qu'il est encore dans le combat municipal, il s'intéresse

à la sauvegarde de l'hôpital de Valréas, 220 lits, et d'une maison de retraite, Les Capucins, répondant aux besoins de 65 000 habitants répartis sur 140 communes, entre Drôme et Vaucluse. Et pourtant, régulièrement menacés de fermeture. André Lachard est vice-président de la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et des maternités de proximité. « En dix ans, on a fermé plus de 85 000 lits, c'est une politique de petitesse, un système qui ne parle que de chiffres et qui bafoue les droits de l'homme et de ceux qui viendront après nous. » Il craint la loi Bachelot sur l'hôpital et aimeraient que le PS s'en empare pour la combattre. « Il y a urgence ». Le 31 décembre 2008, le service de chirurgie de Valréas a fermé, la maternité est en CDD, en sursis pour un an, renouvelable une fois.

Stéphanie Platat